

CONSULTATION NATIONALE (CN° 2017 P 1056)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2017 P 1056 pour :

ENLEVEMENT ET TRANSPORT DES DECHETS D'EAU DE MER DE LA CENTRALE A CYCLE COMBINE DE GHANNOUCH VERS DES ZONES DE COLLECTE.

Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées recommandées par voie postale ou par rapide poste au plus tard le **Mercredi 16 Août 2017** sous doubles enveloppes cachetées à l'adresse suivante:

**Monsieur le Directeur de la production et du transport de l'électricité
STEG / DPTE – BP 126 - 2040 RADES – TUNISIE**

CONSULTATION NATIONALE N° 2017 P 1056 : « ENLEVEMENT ET TRANSPORT DES DECHETS D'EAU DE MER DE LA CENTRALE A CYCLE COMBINE DE GHANNOUCH VERS DES ZONES DE COLLECTE »

Toutes soumission doit être obligatoirement accompagnée des pièces annexes suivantes :

- Un Extrait du Registre de commerce (original).
- Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- Une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (originale).
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).

NB : la STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de la Consultation.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la Direction Production et Transport de l'Électricité à l'adresse suivante :

**STEG - DPTE / DEP. LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS
Sise à Rades - 2040 - Tunis - Tunisie
Tel : 216 71 433 977 - Poste : 2305 – Fax : 216 71 433 066**

Le délai de validité des offres doit être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception de l'offre. Les intéressés peuvent retirer le dossier de la consultation sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de Trente Dinars par exemplaire (30 DT) en espèces ou par virement bancaire au compte de la STEG : **C.C.B (ATB) : 201104.0319/41 - Rue Hédi Nouira 1001 Tunis.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de la consultation dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retirée le cahier des charges.